



Jeunesse

**LE NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES**

Environnement

**LE GUIDE POUR
DÉBROUSSAILLER**

Cadre de vie

**LE PROJET
BASE NATURE**

LA RECETTE PROVENÇALE DU CHEF DAVID MILLET



David MILLET est un artisan traiteur et chef à domicile qui réside à La Mole. Après avoir officié dans de beaux restaurants, il se lance dans le service traiteur avec sa femme Laurence BROUSSE également professionnelle dans la restauration de luxe. Au centre de leurs priorités : l'amour des saisons et des produits, la qualité et la proximité de leurs fournisseurs. Le chef a accepté de nous partager une recette gourmande provençale. On vous laisse découvrir !



Recette d'oreillettes pour le journal de La Mole
Par le Chef David Millet
- Artisan Traiteur -

J'ai choisi de vous présenter, pour le journal de La Mole une recette originale d'oreillettes Provençales.

En effet les oreillettes sont un grand classique de « Mardi gras », cette période festive qui marque la fin de la « semaine des sept jours gras » en Provence. Cependant, j'ai décidé de la revisiter un peu, car de part mes origines Hauts-Savoyardes, nous les appelons, nous, des Bugnes ou des Bognettes en Patois. Nous allons alors, ici mixer deux recettes d'origine différente afin d'obtenir des oreillettes pour votre goûter de Mardi Gras qui régaleront vos enfants.

Bugnes à la Provençale, confiture artisanale de fruits de l'arbre à fraises. (Arbousier)

500g de farine type 55

4 oeufs entiers biologiques

125g de beurre

2 cuillères à soupe de fleur d'oranger Bio

125g de sucre

10g de levure Chimique

1 pincée de sel

Sucre glace et huile pour friture.



La veille :

Dans un grand cul de poule ou au batteur, pétrir les 500g de farine avec les 125g de beurre coupé en dés, les 125g de sucre et une pincée de sel.

Ajouter ensuite la levure puis les oeufs un à un à la main ou avec la feuille au batteur.

Ensuite additionner la fleur d'oranger puis pétrir jusqu'à l'obtention d'une boule.

Réserver une nuit au réfrigérateur.

Le lendemain étaler la pâte au rouleau (épaisseur 4-5 mm) puis la découper en bandes de 3-4 cm de largeur sur une longueur de 10 à 12 centimètres.

Les nouer comme on ferait un ruban d'étoffe sans les serrer et les plonger dans une friture chaude 4 à 5 minutes à 165°, bien dorer.

Les égoutter et fortement saupoudrer de sucre glace.

Les accompagner avec une confiture d'Arbouse de la « Maison des Confitures » de Gassin ou celle de votre choix ou réalisation personnelle.

Déguster tiède sans modération.

Voilà pour vous une recette gourmande issue d'une fusion de deux préparations pâtisseries traditionnelles entre deux régions de mon coeur.

David Millet.


SIGNATURE

Découvrez l'univers de David MILLET : une cuisine gastronomique de campagne et aussi provençale, des recettes traditionnelles oubliées du monde paysan remises au goût du jour. L'artisan propose un service traiteur pour tous vos événements, des livraisons de repas ou une prestation de chef à domicile.

www.davidmillet-traiteur.fr | 06 61 32 73 39
contact@davidmillet-traiteur.fr



“L'intérêt du village est le seul prisme qui guide l'action de l'équipe municipale.”

CHÈRES MOLOISES, CHERS MOLOIS,

Comme à l'accoutumée, cette nouvelle édition de votre bulletin d'information municipale vous permettra de voyager à travers le temps... Retour sur les événements passés, l'instant présent et les projets d'avenir. Les fêtes de fin d'année semblent déjà bien loin. Il est pour autant chaleureux au cœur de tous de nous remémorer ces bons moments, d'avoir enfin pu nous retrouver, festoyer, célébrer Noël dans un contexte pandémique qui à cette époque faisait encore rage.

Le lien intergénérationnel a particulièrement été mis en exergue : retrouvailles de nos anciens, élection et installation de notre Conseil Municipal des Jeunes. La solidarité Moloise s'est à nouveau étoffée, à travers la naissance d'une nouvelle association pleine d'avenir et de beaux projets. Notre CCAS a pris ses nouveaux quartiers au sein d'un local dont les caractéristiques lui donneront l'opportunité de développer son champ d'activité.

Des travaux d'amélioration de notre cadre de vie seront entrepris, au bénéfice d'une sécurisation accrue. En ce mois de mai, la commission d'appel d'offres statuera sur l'attribution des marchés liés à la création de notre base nature communale. Vous le voyez, envers et contre tout, l'intérêt du village est le seul prisme qui guide l'action de l'équipe municipale. En prévision de la saison estivale à venir, vous recevrez très prochainement un bulletin spécial qui recensera l'ensemble des mesures prises pour assurer votre sécurité. A vous toutes et tous, je souhaite un bel et heureux été !

Stéphane GADY
Maire de La Mole

Vice président de la
Communauté de Communes
du Golfe de Saint-Tropez.

Votre Maire
Stéphane GADY



Votre Maire vous reçoit sur rendez-vous lors de sa permanence tous les mercredis après-midi.

Pour prendre rendez-vous
Tél : +33 (0)4 94 40 05 80
Mail : contact@lamole.com



Mairie de La Mole
Place de la Mairie
83310 La Mole

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30



Vous êtes nouveau résident à La Mole ?
La municipalité sera heureuse de vous recevoir lors d'une cérémonie d'accueil en présence de M. le Maire Stéphane GADY, pour vous présenter la commune, ses atouts et les projets à venir.

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : E-mail :

Participera à la cérémonie d'accueil, nombres de personne(s).....

Vous pouvez remettre ce document à l'accueil de votre Mairie.

Noël à La Mole



UN MARCHÉ ARTISANAL ET GOURMAND

Pour se réchauffer, on a pu déguster vin chaud, tartiflette et pour le plaisir des papilles gâteaux de Noël, crêpes et huitres accompagnés d'un verre de vin blanc. Vanessa BOLOGNESI et Cécile TERRIER toutes les deux moloises ont tenu des chalets avec leurs créations de bijoux et d'objets décoratifs. L'association A.C.T.A nous a présenté un magnifique chalet avec des costumes traditionnels. Les élèves de l'école Yves CODOU de CE2, CM1 et CM2 ont vendu des gâteaux et des décorations pour financer le voyage scolaire des trois classes.

DES CHALETS TRADITIONNELS

Pour le bonheur des molois de tous âges, cette année la municipalité a choisi d'innover en mettant en place pour la première fois des chalets traditionnels. Il faut dire que ces derniers sont incontournables pour créer une ambiance de vrai village de Noël sur la place du village.

LA FÉRIE DES ILLUMINATIONS

Les petits et grands ont eu le plaisir de retrouver, pour la seconde édition la Forêt Magique durant tout le mois de décembre 2021. Les plafonds lumineux étaient présents pour sublimer les places de la Mairie et de l'église. Nouveauté cette année : la présence d'un igloo lumineux sur le rond-point, d'une belle boîte aux lettres et de candélabres parés de guirlandes lumineuses tout au long de la départementale.



DES ANIMATIONS SUR DEUX WEEK-ENDS

Ateliers créatifs, maquillage, jeux en bois, concert, parade du Père Noël ont fait le bonheur de nos petits molois !



Repas des Aînés



LE JOIE DES RETROUVAILLES

Le 4 décembre 2021, nos Aînés se sont retrouvés sous contrôle préalable de leur pass sanitaire et dans le parfait respect des gestes barrières à la salle de l'Astéroïde, pour le classique repas de fin d'année. Une rencontre pour le moins attendue avec impatience, puisque cette manifestation n'avait pu avoir lieu l'année dernière. Tous ont été heureux de se retrouver autour d'une jolie table et de partager un repas festif.

Ce fut un moment de retrouvailles, de nouvelles amitiés et l'occasion, pour tout le monde de se déhancher sur la piste de danse. L'ambiance était assurée par une superbe équipe de musiciens et chanteurs « Les évadés ». Vivement l'année prochaine !



DISTRIBUTION DES COLIS GOURMANDS

Pour nos Aînés qui n'ont pu favorablement répondre à l'invitation au repas, le CCAS a procédé à la distribution de colis de Noël à leur domicile dans le parfait respect des gestes barrière.



LE PÈRE NOËL EN VISITE A L'ÉCOLE

Le Père Noël n'a pas raté son traditionnel rendez-vous pour la plus grande joie des enfants de l'école. Le vendredi 17 décembre, ils ont donc reçu la visite du célèbre bonhomme vêtu de rouge. Celui-ci n'est pas venu les mains vides car de beaux cadeaux ont été distribués à tous les petits molois. Après ces moments de joie, il est reparti pour terminer toutes les commandes qui lui ont été adressées par les enfants.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



L'ÉLECTION

C'est sous les regards bienveillants du Maire Stéphan GADY et de son Adjointe déléguée à la jeunesse Christelle DIOMÈDE que s'est tenue l'élection le samedi 22 janvier 2022. Les jeunes molois candidats ont dû réaliser leurs affiches de campagne, échanger sur leurs idées et motivations respectives auprès de leurs camarades. L'Astéroïde a été aménagée en bureau de vote avec, comme pour les adultes des isolements et une urne. Suite au dépouillement, 8 molois ont été élus jeunes conseillers pour la promotion 2022-2024. Nous leur adressons nos plus chaleureuses et républicaines félicitations et leur souhaitons un bon mandat.

PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi suivant a eu lieu l'investiture du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, présidé par M. le Maire. À l'ordre du jour : l'installation du conseil et la définition de la charte du CMJ. Cette instance développe l'esprit civique des jeunes élus tout en leur offrant l'opportunité d'agir et de conduire des projets collectifs pour offrir un meilleur cadre de vie aux molois. Et les idées ne manquent pas ! En effet, la 1ère séance s'est terminée par un échange riche et constructif qui promet un bon mandat.



PRÉSENTATION DE LA PROMOTION 2022-2024

 <p>Aimed BELABID</p> <p>« J'ai 10 ans. Je suis rigoureux, volontaire et à l'écoute des autres. Je souhaite améliorer mon village et réaliser des choses pour les jeunes. »</p>	 <p>Morgan BERTRAND</p> <p>« J'ai 10 ans. Je suis gentil, créatif et persévérant. Je veux rendre la vie meilleure aux autres... Porter les projets des gens. »</p>
 <p>Lohan FESTA</p> <p>« J'ai 11 ans et j'aime aider les gens petits et grands et je suis investi dans mon travail. Le CMJ est pour moi l'opportunité de pouvoir échanger des idées avec d'autres personnes. »</p>	 <p>Théo LACHMANN</p> <p>« J'ai 11 ans et je suis en 6ème. Je voudrais m'investir dans des projets pour notre village afin d'en améliorer la vie au quotidien. »</p>
 <p>Eléa QUERLIN</p> <p>« J'ai 10 ans, j'aime chanter, danser et organiser des choses. Je souhaite aider le village et le Maire. Donner mes idées pour faire un plus grand village et réjouir les villageois. »</p>	 <p>Tao SUZANNE</p> <p>« J'ai 9 ans, je suis en CM1 et j'adore jouer au foot. J'aimerais améliorer La Mole pour permettre aux gens de vivre mieux. »</p>
 <p>Annaïs VIEILLARD</p> <p>« J'ai 10 ans et j'habite à La Mole depuis que je suis bébé. J'aime la danse et je viens de commencer le taekwondo. Je souhaite développer des occupations pour les jeunes de la Mole. »</p>	 <p>Yassir ZRIOUIL</p> <p>« J'ai 10 ANS. Je fais du foot et j'aime l'anglais. Pour moi le CMJ représente l'engagement et être porte-parole des jeunes. »</p>

L'ENVOL DU CMJ

Chaque membre du CMJ s'est vu offrir un baptême de l'air par l'AÉROPORT du Golfe de Saint-Tropez ! La première initiative de nos jeunes élus fut de réaliser ensemble une carte de remerciement pour ce magnifique cadeau. La municipalité tient à remercier la direction de l'AÉROPORT pour ce beau geste.



L'ODEL VAR : UN SÉJOUR À PARIS POUR NOS JEUNES MOLOIS

L'Odel Var de La Mole accueille les molois dès lors qu'ils sont scolarisés et jusqu'à 12 ans. Il est composé d'une équipe pédagogique diplômée, conviviale et sérieuse qui propose des activités originales, ludiques et éducatives adaptées à toutes les tranches d'âge.

Récemment l'Odel Var a mis en place une tombola afin de pouvoir financer un séjour à Paris du 7 au 11 février 2022. Le centre de loisirs tient à remercier les nombreux participants ainsi que les donateurs pour leurs beaux lots.

Seize jeunes molois ont eu la chance de découvrir la capitale, ses monuments et ses lieux phares : musée du Louvre, Tour Eiffel, Catacombes, château de Versailles, Champs-Élysées et musée Grévin.



LA RÉCRÉ, C'EST FAIT POUR JOUER... ET BOUGER!

Le renouvellement du marché de notre prestataire gérant le centre de loisirs a permis d'étoffer les activités proposées - et non imposées - aux enfants sur le temps méridien : ateliers sportifs, culturels, manuels avec renforcement de l'encadrement des enfants.



VOTRE PORTAIL FAMILLE : Débloquer les pop-up



Si vous ne parvenez pas à réaliser votre paiement de facture de cantine via le Portail Famille, il est probable que cela provienne des pop-up de votre navigateur. Vous trouverez ci-dessous l'explication pour débloquer ces pop-up en fonction du navigateur que vous utilisez.



NAVIGATEUR FIREFOX:

- Dans la barre d'outils du navigateur, sélectionner « Outils » puis cliquer sur « Options ».
- Dans l'onglet « Contenu », décocher « Bloquer les fenêtres pop-up ».



NAVIGATEUR CHROME:

- Dans le menu chrome de la barre d'outils du navigateur, sélectionner « Paramètres avancés » et dans la rubrique « Confidentialité », cliquer sur « Paramètres du contenu ».
- Dans la rubrique « Fenêtres pop-up », cocher « Autoriser tous les sites à afficher des fenêtres pop-up ».



NAVIGATEUR MICROSOFT EDGE:

- Dans la barre d'outils du navigateur, cliquer sur « Outils ».
- Sélectionner « Bloqueur de fenêtre publicitaire » puis cliquer sur « Désactiver le bloqueur de fenêtres publicitaires ».



NAVIGATEUR SAFARI:

- Dans le menu « Safari », décocher « Bloquer les fenêtres surgissantes ».

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022 - 2023



Il est encore temps de procéder à l'inscription scolaire de votre enfant pour l'année 2022-2023 à l'accueil de la Mairie. Pour valider l'inscription, nous vous remercions de vous munir des documents et renseignements suivants :

- le certificat de radiation (si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre commune),
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (uniquement facture d'eau, d'électricité ou bail),
- les photocopies du carnet de vaccination mentionnant les nom et prénom de l'enfant et sa date de naissance,
- les photocopies du livret de famille (pages du père, de la mère, de l'enfant concerné)
- les coordonnées téléphoniques et adresses mail des parents.

Inscription cantine dès le mois de juin sur demande de dossier à la Mairie ou sur le site : www.lamole.fr > rubrique : restauration scolaire

LE DÉBROUSSAILLEMENT

OBLIGATOIRE

POUR PROTÉGER VOS VIES ET LA NATURE

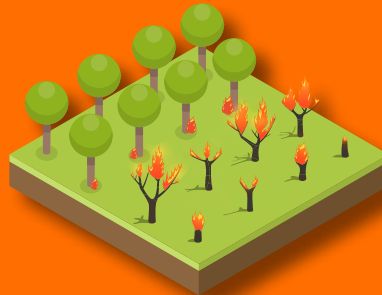


« Les dramatiques incendies survenus en août 2021, qui ont mobilisé notre CCFF et plus de 400 pompiers durant des jours et des nuits doivent nous rappeler qu'une simple braise associée à la sécheresse des sols peut rapidement avoir des conséquences dramatiques. Voilà pourquoi il est important pour les particuliers de débroussailler chaque année leur terrain et de l'entretenir afin de limiter au maximum ce risque d'incendie et la propagation des feux. Comme chaque année, notre Police Rurale sera présente à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche de manière préventive, mais aussi pour contrôler et sanctionner les propriétaires récalcitrants qui par leur incivisme, mettent en péril celles et ceux qui exécutent leurs obligations et la collectivité. »
Stéphan GADY, Maire de La Mole

C'EST UNE NÉCESSITÉ



Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain, ses biens et les autres.



Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.



Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

C'EST UNE OBLIGATION

Depuis 2015 la loi oblige tout propriétaire situé en **zone urbaine et non urbaine à débroussailler**

Arrêté préfectoral du 30 mars 2015



Pour toute question contactez la **Police Rurale** au **06 82 48 95 56** ou rendez-vous sur www.var.gouv.fr




Tout contrevenant s'expose à une amende

135€

Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de **30€/m²** non débroussaillé.

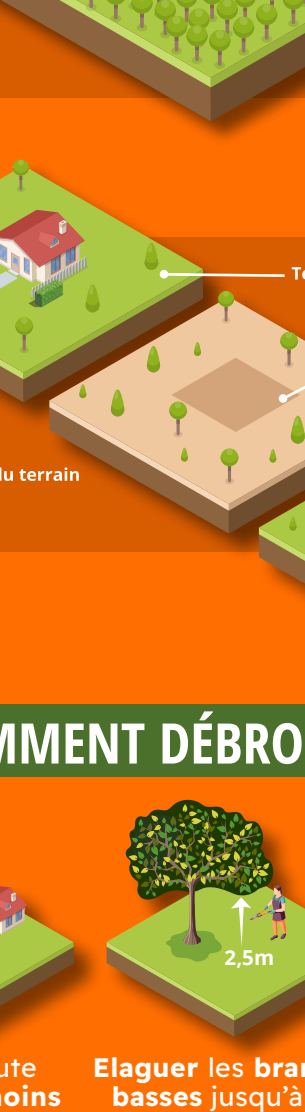
OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Pour savoir dans quelle zone se situe votre terrain, veuillez consulter en mairie votre document d'urbanisme.



HORS ZONE URBAINE

Débroussaillage dans un rayon de **50m** autour de toute construction, y compris au-delà de la **limite** de son terrain.



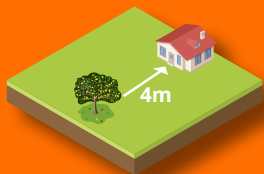
ZONE URBAINE ZAC OU LOTISSEMENT

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même **dépourvue** de construction.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?



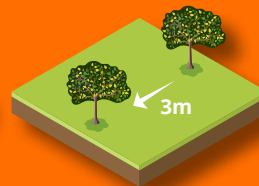
Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.



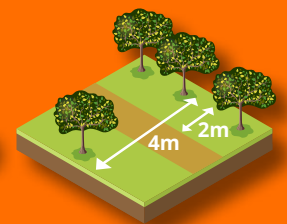
Couper toute branche à moins de **3m** des constructions et des toitures.



Elaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de **2m50** et suppression des arbustes.



Espacer les houppiers des arbres de **3m** les uns des autres.



Dégager un gabarit de passage de **4m** minimum sur voies d'accès avec **2m** de glacis.



Je ne brûle pas mes déchets verts,



Compostage



Broyage/paillage



Déchèterie

DANS LES COULISSES DE LA FUTURE BASE NATURE

Parmi les importants projets du mandat figure la création d'une base nature au cœur même de notre village. Celle-ci conjuguera parcours pédestre, vélo, footing, en déambulant au travers un cadre végétalisé préservé et amplifié. Des modules et agrès sportifs ponctueront également ce parcours, aux côtés de différents jeux pour les enfants, tables de ping pong et aires de pique-nique. Un endroit idéal pour passer de bons moments en famille ou entre amis dont la fréquentation profitera à l'ensemble de nos commerçants.

UN PROJET QUI VALORISE LA RICHESSE DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

LE SITE QUI ACCUEILLERA LE PROJET

La Base Nature sera située sur le magnifique site verdoyant qui jouxte notre village. Une étude paysagère a été entreprise pour déterminer différentes zones, définir des chemins, parkings et qualifier les entrées. Cette première esquisse paysagère a été réalisée avec la volonté de valoriser et respecter les particularités de chaque zone pour offrir des lieux avec une diversité d'ambiances.



Secteur concerné



ESQUISSE PAYSAGÈRE
Plan projet

ESQUISSE PAYSAGÈRE La vue à vol d'oiseau



Les îlots de recolonisation

Le verger

Le bike park

Le labyrinthe

Plantations sur le parking

Le solarium

Les agrès sportifs

La lisière épaisse : zone de plantations

UN ESPACE DE DÉTENTE ET DE LOISIRS POUR TOUS



Pour les amoureux du farniente, le SOLARIUM, exposé au soleil et aménagé avec du mobilier de détente, sera un lieu idéal pour pique-niquer ou s'adonner à une sieste.



Pour les adeptes de balades en pleine nature, un parcours pédestre sillonnera des îlots de recolonisation ponctués d'essences méditerranéennes, propices à un temps de pause et de méditation.



Avec des aires de jeux qui s'intégreront harmonieusement dans l'environnement naturel de la base.



Les adeptes des activités physiques en plein air trouveront leur bonheur avec les différents équipements sportifs.



Pour ceux qui préfèrent la promenade, de multiples cheminements permettront de déambuler paisiblement, comme le labyrinthe végétal ou encore la longue piste qui traverse le site.

Véritable poumon vert du Golfe de Saint-Tropez, La Mole est reconnu pour sa quiétude et son patrimoine naturel exceptionnel. Cette base nature s'inscrit dans la continuité de ce qui fait le charme de notre Commune.

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DU CENTRE DE LOISIRS

De la même manière que pour l'école, il est apparu que la gestion des entrées / sorties de nos enfants au centre de loisirs posait des problèmes de sécurité. Après plusieurs réunions sur place en présence de professionnels, un nouveau dispositif global va être mis en place pour garantir la sécurité de tous et en tout premier lieu, celle de nos enfants.



Patrice CHAPPUIS
Adjoint au Maire
Délégué à la sécurité

“ La mise en place de la signalisation permettra de sécuriser le passage des enfants, avec la présence de plots fixes en fer devant l'entrée, de faciliter le stationnement pour la dépose des enfants, mais aussi de réduire le bruit de passage des véhicules et de sécuriser les résidents du quartier par la mise en place d'un sens unique de circulation, rue de la Chartreuse. ”



Ci-contre la projection des travaux envisagés devant la sortie du centre de loisirs et rue de la Chartreuse.



LA PLACE DE LA MAIRIE EN ZONE BLEUE

Nos commerces en cœur de village prennent de l'ampleur et chacun ne peut que s'en réjouir. Afin de réguler le stationnement au profit de leurs clientèles respectives, mais aussi de permettre à tous les administrés de pouvoir accéder à la Mairie sans encombre, la place de la Mairie va passer en zone bleue de 08h00 à 19h00, du lundi au samedi. La durée du stationnement autorisée sera d'1h30, après concertation avec les commerçants. A noter : une borne de recharge pour véhicules électriques est nouvellement implantée sur cette place.



MOULIN ROUX : LE CHEMIN PIÉTONNIER MIEUX ÉCLAIRÉ

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de déambulation et de mise en sécurité des piétons et des véhicules, plusieurs candélabres ont été changés en 2021 sur la place de la Mairie (incluant une modification de l'implantation des candélabres pour faciliter le stationnement).

La prochaine phase sera de changer 10 candélabres sur le piétonnier du Moulin Roux. En effet, cette voie qui relie le centre de la commune avec les quartiers St-Julien et Moulin-Roux, présente aujourd'hui un système d'éclairage vétuste. Or il est nécessaire de garantir le confort d'usage de ce piétonnier en période nocturne et ainsi permettre à tous nos citoyens d'emprunter cette chaussée en toute sécurité.



Fabien CODOU
Adjoint au Maire
Délégué à l'environnement

“ Tous les candélabres seront équipés de lanternes d'éclairage public à LED basse tension. Ce qui procure un meilleur éclairage, durable dans le temps et moins énergivore. ”



ALORS TU TIRES OU TU POINTES ?

Afin de renforcer le caractère authentique et provençal de notre village, mais aussi de développer les lieux de convivialité, un nouveau terrain de pétanque municipal a été créé à côté de notre Mairie ; ouvert à toutes et tous, il satisfait déjà de nombreuses familles.



NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE

Jeune femme dynamique et maman de deux grands enfants, Déborah REYNAERT dispose d'un agrément d'assistante maternelle pour l'accueil de 4 mineurs, d'une formation aux premiers secours ainsi que d'une expérience dans le domaine de l'enfance (crèche, maison d'enfance...). Vous pourrez compter sur ses qualités d'écoute, d'observation, d'adaptation et de bienveillance pour participer au développement et au bien être de votre enfant. Elle réside près de l'école Yves CODOU dans une agréable maison avec jardin et divers espaces de jeux aménagés et sécurisés.

Pour la contacter : 06 62 02 70 18



LE MARCHÉ DE LA MOLE EST DE RETOUR : À VOS PANIERS !



C'est grâce à votre fréquentation et à l'engagement des commerçants que notre marché deviendra pérenne. Retrouvez le tous les dimanches matin sur la place de la mairie.



Sophie BARDOLLET
Adjointe au Maire
Déléguée au marché



NOUVEAU SERVICE

Jacqueline VAN HARTEN propose ses services via son entreprise de nettoyage.
CLEAN BY JACQUELINE
Conciergerie - Femme de ménage
Bateau & Maison
Tél : 07 66 01 83 84 / 06 20 89 80 02
cleanbyjacq@gmail.com



UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE

Marjorie PORRE a rejoint le cabinet d'infirmières situé au 7, Place Emmanuel de Fonscolombe (à côté du cabinet médical). Elle exerce également à domicile.
Pour la joindre : 06 19 41 46 41



NOUVEAUTÉS DANS VOTRE SPAR

Depuis le mois d'avril, le Spar s'est encore plus diversifié. En effet, le magasin s'est agrandi et a subi un relooking.

Parmi les produits et services proposés, vous trouverez tabac, distributeur d'argent* et services postaux mais aussi boissons, produits d'épicerie, confiseries, jouets, accessoires.

Un service assuré 7/7j de 7h30 à 13h et de 15h00 à 19h30 (16h30 pour le samedi et dimanche).

*système Cashback



TOUS EN BASKETS !

«Installé dans notre commune depuis maintenant 13 ans, je propose mes services de coaching à domicile, en extérieur et dans ma salle personnelle. Spécialisé dans la musculation, je donne des cours de renforcement/développement musculaire, de cross-training et stretching à celles et ceux qui désirent se remettre en forme. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations. Faites moi part de vos objectifs afin de les réaliser ensemble ! »
Heaven ROUAGDIA



Votre entreprise n'apparaît pas sur le site internet de la commune www.lamole.fr et vous souhaitez y figurer ? Adressez-vous à communication@mairie-lamole.fr



VOTRE MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de La Mole est ouverte du mardi au samedi. L'inscription est gratuite pour les enfants, et de 5€ pour les adultes. Nous disposons de près de 6000 livres, 500 DVD, 500 CD, ainsi que de 5 tablettes en libre-service. Un ordinateur est également mis à votre disposition pour vos recherches personnelles et démarches administratives. Voici une petite sélection de nos derniers coups de cœur :

LIVRES ET DVD JEUNESSE



Jack et la grande aventure du cochon de Noël, de JK Rowling

Jack est très attaché à son cochon en peluche. Ils ont tout vécu ensemble, les bons comme les mauvais moments. La veille de Noël : catastrophe, le cochon est perdu ! Aventure magique et périlleuse au pays des Choses perdues...Jusqu'où iront-ils pour sauver le meilleur ami de Jack ?



Mortelle Adèle et la galaxie des Bizarres, de Mr Tan

La galaxie est dirigée par les enfants, les parents ayant été bannis : finis les légumes verts, les devoirs et la chambre à ranger ! Mortelle Adèle doit faire face à une nouvelle menace : l'Impératrice Jade veut que tous les enfants obéissent à ses désirs. Mortelle Adèle veut convaincre les enfants de l'aider...



DVD - Ernest et Célestine

Très beau film pour enfants qui, d'une manière poétique nous livre un message de tolérance. L'histoire, les graphismes et la musique sauront satisfaire les attentes des petits et des grands.



DVD - Jack et la mécanique du cœur

Jack naît le jour le plus froid du monde et son cœur en reste gelé. Le Docteur Madeleine le sauve en remplaçant son cœur défectueux par une horloge mécanique

LIVRES ET DVD ADULTES



Le Cœur de l'Angleterre, de Jonathan Coe

Roman brillant où Jonathan Coe analyse avec humour et ironie la politique de l'Angleterre. Des émeutes de Londres en 2011 au Brexit en passant par l'effervescence collective des jeux olympiques, l'auteur décortique brillamment les désillusions publiques et privées de cette nation en crise.



Bienvenue dans la famille Middlestein, de Jami Attenberg

Bienvenue dans la famille Middlestein ! Faites un plongeon dans le quotidien d'une famille juive Américaine d'origine russe, venue s'installer dans la banlieue de Chicago. Drôle, ce roman se dévore sans modération.



DVD - Juste la fin du monde, de Xavier Dolan

Grand Prix du Festival de Cannes, le dernier film de Xavier Dolan est certainement son meilleur et le plus abouti. Servi par des acteurs exceptionnels et une superbe photographie ce film cruel, bouleversant et humain est un chef-d'œuvre.



DVD - Donne-moi des ailes, de Nicolas Vannier

Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéo, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian ! Commence alors un incroyable et périlleux voyage...



CRÉATION DE L'AMICALE DU CCFF



L'association a été créée suite aux incendies de cet été. Des membres du Comité Communal des Feux de Forêts de La Mole ont réfléchi à une solution pour récolter des moyens financiers et/ou matériels supplémentaires. L'amicale sert aussi à créer des liens entre les bénévoles afin qu'une synergie soit présente lors des actions de terrain. Dans les situations extrêmes, la cohésion est très importante et peut faire toute la différence.

LE BUT DE L'ASSOCIATION

- Promouvoir la convivialité, les échanges et resserrer les liens amicaux et le sentiment de fraternité au sein du centre de CCFF de La Mole ;
 - Promouvoir l'image, l'activité et le savoir faire des CCFF ;
 - Encourager les adhésions au sein du CCFF ;
 - Mettre en œuvre toute initiative tendant à apporter un soutien moral ou matériel aux membres du CCFF de La Mole ;
- A cet effet, l'amicale peut être amenée à :
- Organiser des lotos et/ou tombolas et toute activité permettant la récolte de dons ;
 - Organiser des excursions, fêtes champêtres ou en salle, des loisirs lors d'événements ;
 - Organiser des manifestations sportives et culturelles ;
 - Réceptionner des membres de CCFF d'autres communes en visite dans notre ville.

Gwenaël FRESIA et Claudine GUYOT lors du marché de Noël tenant le stand tombola de l'Amicale. Une belle initiative permettant de récolter de l'argent pour financer l'achat de matériel au CCFF.



Les heureux gagnants de la Tombola de Noël.

Un grand merci à tous nos donateurs qui nous ont permis de réaliser cette tombola en offrant gracieusement des lots : l'Aéroport de La Mole, la Boulangerie Ugo, Le Bec Fin, le Bistrot Gourmet, La Détente, M'Y COIFF, Anais Sweet Beauté, Le Domaine Siouvette, Le Magnan, Le Domaine La Pertuade..."

L'Amicale du CCFF



Grâce à la municipalité, aux adhérents, aux donateurs et au soutien de nombreux molois beaucoup de projets vont pouvoir être mis en place (formations, achat d'équipements etc...).

L'adhésion est à 20€ mais il est possible à toutes et tous de réaliser des dons.
Pour contacter l'Amicale :
 Contact : 06 26 38 37 69
 Mail : amicaleccfflamole@gmail.com

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE CCAS

Retrouvez désormais les permanences du CCAS au presbytère situé derrière l'église. Les dates des prochaines permanences sont les lundis 2 mai, 16 mai et 20 juin 2022, de 9h à 11h. En cas d'urgence en dehors des permanences, nous vous recevrons sur rendez-vous.
 Contact : Tél : 04 94 40 05 80 - Mail : lalien@lamole.fr



L'AJUST POTAGER FÊTE SON ANNIVERSAIRE

Le 22 mai 2022 à 10h, l'association fête son anniversaire au sein des jardins partagés. Une journée de partage et de gaieté et l'occasion de découvrir l'association.

Les jardins partagés de la Mole sont aménagés sur un terrain communal à l'entrée du village. Conçus et mis en œuvre au printemps 2017 par la mairie et une équipe de passionnés défenseurs de notre terroir.

Les jardins sont intégrés au sein d'un écrin de pins maritimes, chênes lièges, arbousiers, bruyères, cistes... N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir des informations sur le fonctionnement de notre association et vous ajouter sur la liste d'attente.



Président de l'association : Bruno MAUNIER
 Mail : ajustpotager@gmail.com

COLLECTE DE DONS POUR L'UKRAINE





ET SI ON VOUS EMMENAIT EN BALADE ?

Les beaux jours arrivent, le printemps – signe de floraison, de renouveau – nous donne envie de partir sur les chemins de randonnée. Et pourquoi ne pas découvrir ou redécouvrir notre territoire ?

Ce sont 90 km de chemins balisés qui s'offrent désormais à vous sur sept communes du golfe de Saint-Tropez. Ces chemins vous emmèneront de La Mole à Cogolin, en passant par Sainte-Magdeleine, ou encore de Cogolin à La Croix Valmer en passant par la plaine et les Ajusts. Ils vous permettront d'apprécier le patrimoine naturel mais aussi culturel de notre territoire d'exception.

**Amoureux de la nature, en famille ou entre amis, n'hésitez pas à partir à la découverte de ces espaces remarquables !
Renseignez-vous dans votre office de tourisme.**



La Communauté de communes a mis en place ces chemins de randonnée intercommunaux dans le but de créer une dynamique hors période estivale et d'offrir à chacun des alternatives pour visiter notre territoire.

Plusieurs types de travaux ont dû être menés pour rendre tous les chemins praticables : débroussaillage, création de marches, remise en état de bâtis patrimoniaux,... Au total, 23 conventions ont été signées avec les propriétaires dans le cadre de la mise en place de ces chemins de randonnée.

Mes mots croisés spécial printemps



Complète cette grille grâce aux définitions fournies



HORIZONTAL

- 2. Je suis léger comme une plume. Je commence ma vie en chenille puis je deviens un cocon pour me transformer en un joli insecte.
- 4. Je suis jaune et tout petit. Mon papa chante « cocorico » tous les matins
- 5. Blanc, noir ou au lait, tu aimes me croquer à Pâques.
- 7. J'ai de longues oreilles et j'avance en sautillant. Mon aliment préféré est la carotte.
- 8. Quand tu me trouves avec 4 feuilles, je te porte chance.
- 10. Je suis malin et j'ai un pelage roux magnifique. Le chien est mon proche cousin.
- 11. J'adore grimper aux arbres. J'ai une queue très touffue et des dents solides pour manger des noisettes.
- 12. Je suis un insecte qui vole. J'aime me poser sur les fleurs. Ah oui, mes copines et moi, ont adorent faire du miel.

VERTICAL

- 1. Moi et mes copains ont adorent manger de l'herbe fraîche. Grâce à ma laine, tu peux porter des pulls bien chaud en hiver.
- 3. Si tu souffles sur moi délicatement pour que je m'envole, tu pourras faire un vœu.
- 6. Je pousse au printemps dans les champs, sur le bord des sentiers et même dans ton jardin. J'ai 4 magnifiques pétales rouge vif.
- 9. Je suis un petit animal qui adore creuser des tunnels dans le jardin. Ah oui, j'ai une très mauvaise vue.

Bonne chance !

Réponses : 12. abellies, Vertical : 1. mouton, 2. poussin, 3. cochenille, 4. papillon, 5. chocolat, 6. carotte, 7. lapin, 8. tréfle, 9. taupe, 10. renard, 11. écureuil.



Où trouver "Le Petit Molois" ?

- Dans les boîtes aux lettres des Molois.
 - Dans les établissements publics du village : Mairie, Médiathèque.
 - Dans les commerces suivants : Spar, My Coiff, Ugo Boulangerie, Le Café.
 - En téléchargement et consultation sur le site internet de la commune
- Si vous ne le recevez pas, contactez votre Mairie au **04 94 40 05 80**

Éditeur de la publication : Commune de La Mole
 Directeur de la publication : Stéphan GADY
 Rédaction : Maroi TITOUHI, Anaïs DESMIDTS, Marianne DEPRES
 Mise en page : Maroi TITOUHI
 Crédits photos :
 Claudine GUYOT, Emmanuel BERTRAND, Ingrid LEVIELS, Arnaud STRUB, Freepik, Unsplash
 Réalisation : Commune de La Mole - Tirage : 900 exemplaires

Toute l'actualité de la commune sur www.lamole.fr
 et sur Facebook : **Commune de La Mole**

